

POLITIQUE

Transport régional: plus d'attente de rendement

CONSEIL FÉDÉRAL. A l'avenir, le Conseil fédéral n'attendra aucun rendement dans le transport régional de voyageurs (TRV) subventionné de CarPostal. Il a pris acte du rapport de la Commission de gestion du Conseil des Etats sur l'affaire CarPostal et en soutient la plupart des 15 recommandations.

La commission demandait que les objectifs stratégiques de La Poste soient adaptés dès que possible pour délier CarPostal de l'obligation de réaliser un rendement conforme à la branche ou pour préciser qu'un rendement proche de zéro est attendu dans le domaine subventionné. Cela sera fait dans les nouveaux objectifs stratégiques de La Poste pour les années 2021-2024, précise vendredi le Département fédéral des transports (DETEC) dans un communiqué.

Plusieurs des recommandations de la commission ont déjà été réalisées ou sont en cours de réalisation. L'Office fédéral des transports (OFT) oeuvre notamment à mettre en place un nouveau système de surveillance du TRV subventionné.

Gestion de la conformité

Les entreprises proches de la Confédération devront également disposer à l'avenir d'un système de gestion de la conformité. Dans le contexte de l'affaire CarPostal France, le gouvernement s'engage à contrôler systématiquement les filiales, en particulier celles qui ont des activités à l'étranger, et à rédiger chaque année un rapport sur la réalisation des objectifs de ces sociétés.

Le DETEC et le Département fédéral des finances devraient par ailleurs intensifier les échanges avec les autorités de surveillance compétentes.

La création d'une nouvelle délégation permanente du Conseil fédéral consacrée aux entreprises proches de la Confédération n'est en revanche pas nécessaire selon le gouvernement. Il est, d'après lui, plus judicieux de renforcer les organes existants pour une meilleure surveillance.

Pas d'enquête externe

La veille, en réponse à une série de postulat et une motion de la même commission, le gouvernement s'est dit prêt à rendre un rapport global sur cette affaire. Il ne veut toutefois pas d'une enquête externe relative à la surveillance exercée par l'OFT sur CarPostal entre 2007 et 2015. Elle n'apporterait pas de nouvelles conclusions.

Mais le Conseil fédéral est prêt à examiner la répartition des compétences de surveillance dans le secteur du transport régional des voyageurs, ainsi que les bénéfices dans ce secteur lorsqu'il est subventionné. Il prévoit de le faire dans le cadre de la réforme du transport régional de voyageurs. – (ats)

Le secteur du recyclage n'est pas rentable

Malgré la situation, rendre obligatoire la taxe d'élimination anticipée (TEA) ne fait pas l'unanimité.

ALEXA CLEMENZ

Malgré une prise de conscience environnementale toujours plus forte, tous les signaux ne sont pas au vert dans le secteur du recyclage. Les recettes qui sont tirées des matières premières sont loin de suffire à couvrir les coûts de recyclage. Et rendre obligatoire la taxe d'élimination anticipée (TEA) ne fait pas l'unanimité.

Les Suisses s'autoproclament volontiers champions du monde du recyclage. Nulle part ailleurs au tour du globe on ne se montre aussi empressé à collecter papier, verre, piles, bouteilles PET et matériel électronique usagés. On oublie souvent que la Suisse figure parmi les pays de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) produisant le plus de déchets: chaque habitant suisse accumule en moyenne 700 kg de déchets par année.

Financement par taxes

Leur élimination est financée par des taxes de base sur les déchets et des redevances pour les pollueurs, ainsi que par des taxes d'élimination anticipée. Lors de l'achat de gros appareils électriques, par exemple, les consommateurs paient entre 10 et 20 francs suisses de TEA. Cette taxe leur permet en échange de remettre leur ancien appareil à un point de collecte.

Mais le consommateur renâcle à



JUDITH BELLAICHE. «Le recyclage des déchets électroniques ne peut couvrir les coûts que si les dépenses [...] sont financées par une contribution anticipée», souligne la directrice générale de Swico.

payer plus. Certaines communes de Suisse orientale ont indiqué en début d'année que le carton n'était accepté aux points de collectes qu'en échange d'une petite taxe. Ces annonces ont suscité une incompréhension généralisée. Cependant, depuis des années, dans certaines communes du Haut-Valais, le carton ne peut être éliminé en paquets qu'à l'aide d'une «ficelle de carton» spéciale, soumise à une taxe.

Actuellement, le carton usagé est surabondant. Sa valeur est par conséquent basse. La Chine, par exemple, a réduit ses importations de deux tiers au cours des deux dernières années.

L'argent manque aussi dans d'autres domaines. Pour l'aluminium, le fer et le cuivre, les revenus des matières premières ne couvrent qu'environ 70 % des coûts, explique la porte-parole de Sens eRecycling Sabrina Björn. Les 30 % restants doivent être payés par le système de financement volontaire Sens eRecycling, qui est responsable du recyclage des gros appareils ménagers dans toute la Suisse.

Recyclage volontaire

Swico, l'association professionnelle de l'industrie des technologies de l'information et de la communication, gère aussi son propre système de recyclage volontaire. En 2018, elle a collecté environ 45.760 tonnes de vieux ordinateurs, téléphones portables, imprimantes, téléviseurs et équipements médicaux.

«Le recyclage des déchets électroniques ne peut couvrir les coûts que si les dépenses de logistique, de traitement et d'élimination des composants nocifs sont financées par une contribution anticipée», considère Judith Bellaiche, directrice générale de Swico.

Selon la conseillère nationale Vert libérale zurichoise, les prix des matériaux qui peuvent être obtenus au terme du recyclage ne couvrent pas entièrement les coûts de l'opération.

Swico Recycling est composé de plus de 500 fabricants et importateurs, en Suisse et à l'étranger,

couvrant plus de 90 % du marché suisse. Mme Bellaiche n'a pas de preuve de fraude à la taxe d'élimination par des fabricants ou des revendeurs étrangers.

Tourisme d'achat

La directrice de Swico estime que «les achats effectués à l'étranger, y compris ceux en ligne, lèsent le système». Car de tels achats permettent d'éviter de payer les taxes d'élimination, alors que les coûts liés à l'élimination des appareils cassés restent à la charge de l'association.

Pour remédier à cette situation, peut-être faudrait-il rendre la TEA obligatoire? Mais ce changement ne résoudrait pas tous les problèmes, juge Mme Björn, car cette disposition ne couvrirait pas l'importation d'appareils électroniques par des particuliers. Swico ne veut pas entendre parler d'une taxe nationale obligatoire sur le recyclage.

L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a indiqué à Keystone-ATS bien connaître le problème du tourisme d'achat à l'étranger et du commerce en ligne. Ils compromettent l'application de la taxe d'élimination anticipée, estime l'OFEV.

C'est pourquoi la Confédération a été chargée d'optimiser le système de collecte par le biais d'une motion (CEATE-E 17.3636). En vigueur depuis 1998, l'ordonnance ne contient aucune disposition relative au financement de l'élimination des appareils. – (ats)

Potentiel compromis sur l'offre médicale

CABINETS MÉDICAUX. La commission de la santé publique du National a coupé la poire en deux sur le concept de pilotage du domaine ambulatoire. Elle veut lever deux des quatre divergences qui subsistent entre les deux Chambres sur cette réforme qui vise à canaliser l'offre de prestataires et donc la hausse des coûts.

La commission propose par 12 voix contre 11 et 2 abstentions de suivre les Etats en dissociant la gestion des admissions et le financement uniforme des prestations du secteur ambulatoire et du secteur hospitalier. Les députés n'avaient jusqu'à présent pas voulu céder sur la question.

Les cantons devraient aussi pouvoir décider eux-mêmes de ne plus délivrer de nouvelles admissions si les coûts augmentent de manière supérieure à la moyenne. Le National voulait dans un premier temps les y obliger, ce à quoi les sénateurs se sont opposés. La commission propose désormais à l'unanimité de se rallier aux Etats sur cette question.

Elle entend toutefois maintenir deux divergences. Par 14 voix contre 11, elle veut donner aux assureurs un droit de recours contre les décisions des cantons concernant la fixation et le calcul des nombres maximaux de médecins admis. Elle souhaite par ailleurs par 17 voix contre 8 que les assureurs puissent surveiller le caractère économique et la qualité des prestations, après que le canton a admis un fournisseur de prestations. – (ats)

La Chine deviendra démocratique

Nous n'avons encore jamais vu un régime autoritaire qui ait réussi à faire fonctionner une économie prospère et capitaliste à long terme.



DIDIER MAURIN
Président et administrateur, Katleya Gestion à Genève

Jusqu'à présent, dans l'histoire de notre monde, nous n'avons encore jamais vu une démocratie qui n'ait été assortie d'une économie capitaliste. Dans le même temps, nous n'avons encore jamais vu un régime autoritaire qui ait réussi à faire fonctionner une économie prospère et capitaliste à long terme, ce qui prouve bien qu'il n'y a jamais eu de liberté d'entreprendre sans liberté tout court.

Pourtant, la Chine nous démontre actuellement le contraire, c'est-à-dire qu'une économie capitaliste peut très bien s'assortir d'un régime politique communisme. Pour l'heure, en effet, bien que très dictatorial, leur société permet tout de même à un tiers des Chinois, dont la plupart sont nés dans un grand dénuement, de bénéficier d'un niveau de vie

équivalent à celui des Européens. Ils sont donc pleinement satisfaits de cette situation et considèrent que le régime fonctionne relativement bien, cependant, que se passera-t-il lorsque ces citoyens ne seront plus reconnaissants envers leur gouvernement de les avoir sortis de la pauvreté?

Dans 20 ou 30 ans, cette prospérité leur semblera naturelle et ils auront, comme n'importe quel peuple, oublié leur histoire. Ils aspireront probablement à davantage de démocratie car une seule constance se retrouve au sein des nations comme au sein de notre vie privée, à savoir le changement, affirment les philosophes!

Les dirigeants chinois sentent donc probablement le vent tourner et anticipent le danger en exigeant un régime autoritaire capable de régenter une population de 1,4 milliard d'habitants. Il est

plus qu'évident qu'ils craignent ce qui est advenu à l'ancien empire soviétique, à savoir un morcellement ayant précipité la fin d'un empire.

Dès lors, les dirigeants chinois se révèlent excessivement violents envers Hong-Kong et Taïwan qui prétendent à une autonomie assortie d'un régime démocratique permettant des élections libres.

ner que des individus à qui on offre de plus en plus de pouvoir d'achat tolèrent dans le même temps d'être opprimés et entravés dans leur liberté?

Selon moi, une grande pauvreté s'assortit très bien d'un régime autoritaire car, bien que cela soit caricatural, à quoi bon la liberté si on meurt de faim? Mais, lorsque la vie devient prospère et que l'on a la possibilité de

LORSQUE LA VIE DEVIENT PROSPÈRE
ET QUE L'ON A LA POSSIBILITÉ DE VOYAGER,
DE VOIR AUTRE CHOSE, À QUOI BON DEMEURER
SOUS LE JOUG D'UN POUVOIR TYRANNIQUE?

En effet, si ces deux îles obtenaient un tel résultat, elles constitueraient un bien mauvais exemple pour nombre de provinces chinoises qui s'apercevraient que le régime est fragile et que toute velléité d'indépendance n'a plus rien d'utopique. Pourtant, je reste convaincu que c'est ce qui se passera à terme car comment imagi-

ner que des individus à qui on offre de plus en plus de pouvoir d'achat tolèrent dans le même temps d'être opprimés et entravés dans leur liberté? Selon moi, une grande pauvreté s'assortit très bien d'un régime autoritaire car, bien que cela soit caricatural, à quoi bon la liberté si on meurt de faim? Mais, lorsque la vie devient prospère et que l'on a la possibilité de

pour des dirigeants chinois qui feraient bien de s'adapter et de s'assouplir.

S'ils avaient pris la peine de considérer la philosophie pratique et de voir au-delà de leur idéal communiste collectif, ils prendraient la sage décision de s'adapter à leur environnement et aux desiderata de leur peuple. Or, comme tout intervenant progressiste est, en Chine, immédiatement accusé de trahison, personne ne s'y risque.

Le pendant français de ce climat fut le régime de Louis XVI, avant la Révolution française. Certains avaient bien senti le danger et avaient engagé des réformes telle la mise en place de la taxation de l'aristocratie, mais ils ont été très vite balayés par les «levées de bouclier» de la noblesse elle-même. Plus tard, les Danton, Saint-Just et autre Robespierre ont tranché la tête des réactionnaires. Et c'est bien ce qui risque d'advenir aux dirigeants chinois actuels. ■